

Date : 26/11/2020

Creusot Infos

LE CREUSOT : Framatome forge à nouveau pour le parc nucléaire français

L'Autorité de Sûreté du Nucléaire Français a officiellement autorisé Framatome à travailler pour le parc nucléaire française. La Forge du Creusot est donc à l'ouvrage pour 16 viroles, pour le remplacement des générateurs de vapeur.

L'ambition de Framatome est de faire de son usine du Creusot « la référence mondiale pour l'industrie nucléaire et le secteur de la défense ».

C'est par communiqué de presse que le numéro du nucléaire a officiellement annoncé que « L'usine Framatome du Creusot lance la production de composants de remplacement pour le parc nucléaire français ».

Il s'agit évidemment d'une étape importante pour la Forge du Creusot qui, à la demande de l'ASN avait suspendu ses activités pour le parc nucléaire français. Mais pendant cette période suspensive, Framatome avait continué de produire des pièces forgées notamment pour la construction de deux réacteurs EPR au Royaume Uni, à Hinkley Point.

Depuis la fin octobre c'est donc pour les générateurs vapeur de remplacement que Framatome Le Creusot a mis sa forge en action. En aval, le centre d'usinage de Framatome au Creusot, tout comme les ateliers de Saint-Marcel seront évidemment mis à contribution. Avec de nouvelles embauches en perspective, étant entendu que le gros des recrutements a été opéré sur les deux dernières années.

Concernant l'avenir de la filière nucléaire en France, les décisions ne sont pas attendues pour tout de suite. C'est en effet au milieu de l'année 2021 qu'EDF doit rendre son rapport sur la filière nucléaire en France. Difficile donc de savoir comment s'articulera précisément le renouvellement du parc nucléaire civil français. Ni combien de réacteurs EPR seront officiellement passés en commande, ni leurs lieux d'implantation.

Date : 27/11/2020

Creusot Infos

INDUSTRIE : 470 millions d'euros pour la relance de la filière nucléaire

Communiqué :

Avec le plan « France Relance », le Gouvernement s'engage pour renforcer les compétences et la compétitivité de la filière nucléaire, qui représente 2 600 entreprises et 220 000 emplois directs et indirects. Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour l'ouverture d'un appel à projets portant sur le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie nucléaire.

Cette action vise à maintenir les compétences nécessaires et à assurer l'excellence opérationnelle de la filière.

Le lancement de cet appel à projets s'inscrit dans la stratégie énergétique de la France définie par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). La performance en exploitation et la sûreté du parc existant tout comme la compétitivité des projets à l'export ou encore la gestion efficace des opérations de démantèlement impliquent de maintenir une base industrielle robuste, aux meilleurs standards.

Cet appel à projets vise à soutenir des projets de modernisation, de développement ou de relocalisation des sites industriels au service de la filière électronucléaire. Il est intégré au sein du dispositif « soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » opéré par BPI France, et soutiendra aussi des projets de recherche et développement visant à concevoir et à intégrer les techniques de l'usine numérique dans cette filière.

Ce besoin d'investissement dans l'outil de production intervient dans un contexte où les entreprises, qui pour nombre d'entre elles fournissent également les grands ensembliers automobiles ou aéronautiques, sont fragilisées par la crise sanitaire et économique.

Au-delà de cet appel à projets, le volet nucléaire du plan « France Relance » prévoit la mise en place de plusieurs outils :

- La création d'un fonds d'investissement visant à consolider l'actionnariat et accompagner les augmentations de capital des entreprises de la filière au service de leur solidité ;
- Le financement de plusieurs initiatives visant à renforcer les compétences et maintenir le haut niveau de savoir-faire industriel en particulier pour la fabrication des pièces stratégiques des centrales ;
- Le financement de projets de recherche et développement notamment pour développer des solutions innovantes pour la gestion des déchets ;
- Le financement des études pour la conception de centrales de petite taille et le soutien au technocentre de Fessenheim consacré au recyclage de métaux.

Au total, la relance pour la filière nucléaire est dotée de 470 millions d'euros.

Barbara Pompili a déclaré : « *La solidité de la filière nucléaire est indispensable à une exploitation sûre du parc nucléaire qui reste une composante importante de notre mix énergétique aujourd'hui. Le plan de relance vise notamment à renforcer la performance industrielle de la filière et à soutenir la reconstitution des compétences dans les métiers en forte tension depuis plusieurs années. Il vise aussi à soutenir les solutions innovantes à des sujets qui restent cruciaux tels que la gestion des déchets.* ».

Bruno le Maire a déclaré : « *Le volet nucléaire du plan de relance vise autant à maintenir la place de la filière à l'export qu'à maintenir ouverte toutes nos options pour un mix décarboné et compétitif en France. Nous devons préserver nos compétences pour construire des centrales nucléaires. Il faut donc soutenir et moderniser les entreprises de la filière.* ».

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Le soutien à la filière nucléaire est un axe important du plan de relance. Contribuer à la modernisation et à la performance de son outil industriel, c'est sécuriser l'accès à une énergie décarbonée compétitive, au service de notre indépendance énergétique et de notre sécurité d'approvisionnement. Il s'articule pleinement avec nos efforts pour la décarbonation de l'industrie. L'accès à une énergie nucléaire décarbonée permet de soutenir tous les volets, que ce soit pour les mobilités propres, le développement d'une filière hydrogène, la rénovation énergétique des bâtiments, ou la décarbonation de l'industrie.* ».